

Date de création : 08-11-2017
Date de mise à jour : 03-11-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Poules pondeuses.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les poules pondeuses :

- traitement des infestations par le pou rouge des volailles (*Dermanyssus gallinae*) sensible aux organophosphorés, dans les bâtiments d'élevage de poulettes et de poules pondeuses, en présence des animaux.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Pulvérisation sur les cages en présence des poules.

Posologie

Préparer une solution à pulvériser à 2 000 ppm de phoxim : diluer 100 ml de médicament dans 25 litres d'eau et bien mélanger.

Pulvériser la solution obtenue à raison de 25 litres pour 1 000 places de pondeuses sur les surfaces qui entourent directement les animaux et où les parasites se cachent c'est à dire : parois métalliques des cages, matériel annexe, poteaux métalliques, mangeoires, convoyeurs, nids de ponte...

Utiliser un pulvérisateur produisant des gouttes grossières. Répéter le traitement 7 jours plus tard.

Préparer la solution à pulvériser juste avant l'application.

La quantité de solution doit être calculée soigneusement et doit être pulvérisée dans sa totalité. Afin de réduire l'impact environnemental du phoxim, limiter le nombre de traitement des bâtiments d'élevage de poules à 2 par an, c'est-à-dire 4 applications au total.

La solution à pulvériser est appliquée sur les cages en présence des poules.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance active :
Phoxime 500 mg

Excipient QSP 1 mL

Principes actifs / Molécule

Phoxime

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Retirer les œufs avant d'appliquer le traitement. Éliminer les œufs pondus le jour du traitement, pendant et après la pulvérisation.

Viande et abats : 25 jours après le second traitement.

Œufs : 12 heures.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Ectoparasiticide, insecticide et répulsif de la famille des organophosphorés.

Propriétés pharmacodynamiques

Le phoxime est un inhibiteur de l'enzyme cholinestérase (AChE) au niveau des synapses du ganglion nerveux.

L'inhibition de l'enzyme est irréversible dans les conditions physiologiques. L'accumulation post-synaptique d'acétylcholine interfère avec la transmission normale des impulsions du système nerveux des arthropodes. Une phase d'hyperexcitation marquée et des convulsions sont suivies par la paralysie et la mort du parasite.

Le phoxime est actif sur *Dermanyssus gallinae*.

Le phoxime est un insecticide de contact et les acariens sont tués après avoir rampé sur les surfaces traitées au phoxime.

Propriétés pharmacocinétiques

Le phoxime est hydrolysé en composés actifs et est éliminé principalement par voie urinaire.

- Propriétés environnementales

Le phoxime est très toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques.

Le phoxime est toxique pour les abeilles.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez les poulets de chair.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Le stress provoqué par la pulvérisation ou la suppression temporaire de nourriture pendant le traitement par pulvérisation peut provoquer une diminution légère de la ponte le jour suivant.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Les acariens ne parasitent pas les poules de façon constante, mais se cachant et se multipliant dans les habitats à proximité d'elles, il est extrêmement important au cours des procédures de pulvérisations manuelles ou automatisées de ne pas diriger le cône de pulvérisation directement sur les poules mais sur les cages, les batteries et les divers équipements (poteaux métalliques, mangeoires vidées, convoyeurs...) qui entourent les poules.

Ne pas pulvériser la solution directement sur les animaux.

Avant le traitement, enlever la nourriture et les œufs.

Retirer toute litière des nids de ponte avant l'application.

Éliminer les œufs pondus pendant la durée de la pulvérisation et le jour du traitement.

Le nettoyage et la désinfection du bâtiment d'élevage, ainsi que la lutte contre les poux pendant le vide sanitaire sont des étapes importantes pour le contrôle de *Dermanyssus gallinae*. En complément, il est recommandé d'éviter toute introduction de poux dans le bâtiment d'élevage par du matériel ou des personnes contaminés, des oiseaux sauvages ou des rongeurs. Le traitement avec ce médicament vétérinaire devra être réservé aux situations dans lesquelles un traitement est devenu inévitable en raison de la massification de l'infestation.

Ce produit ne doit pas être pulvérisé moins d'un mois avant le nettoyage du bâtiment.

Des précautions doivent être prises pour éviter l'utilisation trop fréquente et répétée d'ectoparasitocides de la même classe sur une longue période. En effet ces pratiques augmentent le risque de développement de résistances et pourraient finalement conduire à rendre le traitement inefficace.

Comme avec d'autres parasites, la résistance aux acaricides dans les populations d'acariens résulte de la sélection d'individus présentant une sensibilité intrinsèque inférieure suite à l'exposition à ces acaricides. Le développement de la résistance peut être accéléré si des doses inférieures à la dose recommandée sont utilisées.

Pour retarder l'apparition de souches de *Dermanyssus* résistantes au phoxime, il est recommandé :

- de limiter le traitement des poulaillers aux cas où il devient inévitable pour maintenir des conditions de bien-être animal, ou pour des raisons économique ;
- d'effectuer avec soin le nettoyage et la désinfection du poulailler pendant la période du vide sanitaire ;
- de calculer précisément la dose et de préparer une quantité suffisante de produit ;
- de prêter une attention particulière à ce que toutes les surfaces et les recoins autour des poules soient suffisamment imbibées avec la solution.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Le phoxime est un sensibilisant cutané et légèrement irritant pour la peau et les yeux. Les personnes ayant une hypersensibilité connue à la substance active doivent éviter tout contact avec ce produit.

Le phoxime est un organophosphoré. Ne pas utiliser en cas de contre-indication médicale à l'utilisation des organophosphorés. Si vous avez déjà ressenti des malaises après avoir utilisé un produit contenant un composé organophosphoré, consultez votre médecin avant d'utiliser ce produit et montrez-lui l'étiquetage de ce produit.

- Conseils aux médecins

L'intoxication par des organophosphorés résulte d'un blocage de l'acétylcholinestérase, conduisant à une suractivité de l'acétylcholine.

Les symptômes comprennent : maux de tête, épuisement et faiblesse, confusion mentale avec vision floue, salivation excessive et transpiration, douleurs abdominales, serrement de poitrine, diarrhée, pupilles fermées et bronchorrhée. Ces symptômes peuvent se déclarer jusqu'à 24 heures après exposition.

Une intoxication sévère peut déclencher des contractions musculaires, perte de coordination, difficulté extrême pour respirer et convulsions pouvant aller jusqu'à la perte de connaissance en l'absence de traitement. Traiter les symptômes et en cas de suspicion d'intoxication, transférer à l'hôpital en urgence.

Le produit est destiné à être appliqué par les vétérinaires, les utilisateurs professionnels, ou les éleveurs informés et conseillés par un vétérinaire. Lors de la manipulation du produit et de la pulvérisation de la solution, porter un équipement de protection tel que spécifié ci-dessous. L'utilisateur doit respecter toutes les exigences concernant le port de vêtements de protection et suivre toutes les recommandations de sécurité. S'assurer que des vêtements de protection de rechange sont disponibles au cas où la tenue portée serait endommagée. Aucune personne hormis celle qui applique le produit ne doit être présente dans le bâtiment d'élevage pendant la pulvérisation. Aucune personne ne doit pénétrer dans le bâtiment d'élevage après l'application et jusqu'au lendemain (ou après 12 heures minimum).

- Combinaison de protection avec capuche

Catégorie III, type 4 (imperméable aux gouttelettes de spray), selon la législation européenne. Attacher les poignets de la combinaison au gant à l'aide d'un adhésif.

- Masque et filtre

Porter un masque complet avec un filtre combiné A2P3 ou plus. En cas d'odeur aromatique caractéristique, vérifier que le masque est bien ajusté ou changer le filtre.

- Gants de protection

Porter des gants en caoutchouc nitrile conformément à EN 374, perméabilité de classe 4 (> 120 minutes) ou plus.

Ne pas porter l'équipement au-delà de la durée maximale d'exposition spécifiée sur l'équipement de protection.

- Produit (émulsion concentrée)

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Changer les gants ou la totalité de l'équipement en cas de contact avec le produit. En cas de contact accidentel avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer à grande eau.

- Solution à pulvériser

Éviter tout contact de la solution à pulvériser avec la peau lors de l'application du produit et lors du déshabillage. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir ôté l'équipement. Ne pas réutiliser la combinaison de protection.

Tenir le produit et la solution à pulvériser à distance des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit ou de la pulvérisation de la solution.

Autres précautions

Le phoxime est hautement toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Afin de réduire l'impact du phoxime sur l'environnement, limiter à 2 le nombre de traitements annuels d'un poulailler, soit 4 applications au total. En outre, lors de l'épandage du lisier issu d'animaux traités sur des terres agricoles, respecter une distance de sécurité de 10 mètres par rapport aux points d'eaux, de façon à éviter l'exposition de l'environnement aquatique.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Sans objet.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

L'utilisation du produit à 2 fois la dose recommandée n'a provoqué aucun effet indésirable.

Dans une étude à 4 fois la dose recommandée, il a été observé des étournements chez 60 % des animaux et une interruption transitoire de la ponte durant 2 jours chez 8 % des animaux.

L'intoxication par un organophosphoré chez la poule peut être traitée par injection intramusculaire de 0,5 mg à 1,0 mg d'atropine par kg de poids corporel.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

Incompatibilités

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Conservation

Durée de conservation

30 mois.

Après première ouverture du conditionnement primaire : 6 mois.

Après dilution selon les recommandations : 24 heures.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Le phoxime est hautement toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Le produit ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car cela pourrait mettre en danger les poissons et les autres organismes aquatiques.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

ELANCO
HEINZ-LOHMANN-STRASSE 4
27472 CUXHAVEN
ALLEMAGNE

Classification ATC Vet

- QP53AF01

Laboratoire



ELANCO FRANCE EBAH
Elanco France
10 Place de Belgique
Paris-La-Défense
92250 La Garenne Colombes, France
Tel: 01 55 49 35 29
<http://www.elanco.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/2385846 0/2009

Date de première autorisation

2009-04-24

Présentation et quantité

BYEMITE® Flacon de 1 litre
Code GTIN : 04007221030461
BYEMITE® Flacon de 5 litres
Code GTIN : 04007221030454